

Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par mail 5 jours francs avant la date prévue pour le survol : autorisation@ecrins-parcnational.fr

Demandeur (société hélico):

Hélimax / SAF

Tél: 06.22.81.23.25

Bénéficiaires:

Fédération de pêche 05 + CERPAM 05

OBJET du SURVOL (préciser le type de matériel et le nombre de personnes transportées)	Date du vol	Aire de départ (DZ vallée)	Aire d'arrivée (DZ haute)	Transport de Matériel (Nb rotation)	Transport de personnes (Nb rotation)	Nombre total de rotations prévues
ALEVINAGE 05	06/07/2016	Report météo prévu le 08/04/16	Suivant Programme joint à l'autorisation			
CERPAM 05	du 27/06/16 au 02/07/16		Suivant Programme joint à l'autorisation		9	
					,	9
			ek .		×	
						2

Précisions sur plan de vol prévu (tournées, transferts entre sites...):

Description de l'aéronef (type / couleur / immatriculation) :

AS 350 B3 Ecureuil rouge et blanc F-GJKY

Nom du pilote : Dominique Heib

A Saint Crépin Le 20/06/2016, Maxime GAILLARD Autorisation accordée nº 338/2016

Conditions particulières:

- Prévenir le(s) secteur(s) du Parc national de tout report éventuel du survol autorisé,

- Adresser sous huitaine la fiche annexe portant le compte rendu du survol. Passé ce délai, le compte rendu de survol sera considéré comme conforme à

l'autorisation. Le directeur par intérim,

A Gap, le

Thierry DURAND

Préconisations du Parc national:

of document joint

copies: Secteurs: Embrunais-Briançonnais - Vallouise